

Un guide pour accompagner l'employeur territorial à définir sa stratégie et piloter la politique RH de sa collectivité

L'AMF, le CNFPT et la FNCDG publient un guide intitulé : « Le maire, employeur territorial. Définir la stratégie et piloter la politique RH de sa collectivité ». Son but ? Accompagner les exécutifs locaux ainsi que leurs équipes dans leurs nouvelles fonctions et présenter les évolutions réglementaires relatives à leur rôle d'employeur territorial.

Un rôle d'employeur territorial soumis à un cadre juridique spécifique

Les collectivités exercent un rôle d'employeur territorial soumis à un cadre juridique spécifique qui a notamment évolué depuis la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019.

L'AMF, le CNFPT et la FNCDG se sont associés pour présenter les évolutions normatives des fonctions des 44 000 employeurs des 1,9 millions agents territoriaux.

Un guide conçu pour faciliter le rôle d'employeur territorial

L'AMF, le CNFPT et la FNCDG mettent ainsi à disposition des employeurs territoriaux un guide complet de 280 pages pour aborder le cadre général de la fonction publique et la politique RH autour de :

- l'organisation et les conditions de travail ;
- l'entrée en fonction ;
- les conditions d'exercice des fonctions ;
- les parcours professionnels ;
- la cessation de fonction.

Destiné aux exécutifs, aux dirigeants et aux élus locaux, ce guide comporte également des glossaires, des schémas explicatifs, des focus sur des sujets d'actualité et des références juridiques. La navigation et l'accès aux informations sont facilités par une boussole qui passe en revue les principales questions que peut se poser un employeur territorial au cours de son mandat.

Actualisé le 1^{er} mars 2021, le guide est librement téléchargeable sur les sites de l'[AMF](#), du [CNFPT](#) et de la [FNCDG](#).

Contacts presse :

CNFPT Damien Bertrand 06 22 16 18 70 damien.bertrand@cnfpt.fr	AMF Thomas Oberlé 01 44 18 51 91 thomas.oberle@amf.asso.fr	FNCDG Cindy Laborie 01 53 30 09 99 cindy.laborie@fncdg.com
--	--	--